FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION
EXAMEN BUCCO-DENTAIRE – DPC
13002626001 / 13002525041
Changez de vision sur l'EBD, approche préventive et thérapeutique

Mise à jour du document le 01/10/2026

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectifs opérationnels :

- Maîtriser le cadre de la mise en place des Examens Bucco-Dentaires au 1er avril 2025 et leurs objectifs.
- Maîtriser les étapes d'un EBD
- Établir un diagnostic complet de la santé orale (fonctionnel, des différents tissus, du développement dentomaxillaire, ...)
- Maîtriser les spécificités de la prise en charge de chacun de ces patients en fonction de leur âge et de leur situation (de 3 à 24 ans, et les femmes enceintes)
- Déterminer le niveau de risque carieux individuel et le suivi adapté
- Délivrer les éléments d'éducation sanitaire adapté au profil individuel (alimentation, fluor, brossage...)
- Établir un programme de soins si nécessaire (préventifs et/ou curatifs)
- Maîtriser les éléments de la pratique en ce qui concerne les scellements de sillons, les vernis fluorés, la préservation de la vitalité pulpaire et les stratégies d'économie tissulaire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance apports théoriques et pratiques

Etudes de cas cliniques

Mises en situations professionnelles

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription dans le cadre du DPC –

SESSIONS 2026 :

Numéro d'action DPC en programme intégré = 13002626001

Numéro d'action DPC en formation continue = 13002525041

Pour vous inscrire, connectez vous sur votre compte DPC | Mon DPC (agencedpc.fr) puis recherchez l'action et la session correspondante.

A réception de votre inscription sur le DPC, nous vous transmettrons une confirmation d'inscription. Vous recevrez vos codes d'accès le jour du démarrage de la session

Inscription hors DPC : nous contacter > formation@ufsbd.fr

FORMATEURS

Dr Marie Dacquin

Dr Romain Jacq

Dr Alexis Jacquier

PUBLIC

Chirurgien-Dentiste

PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

30

DURÉE

6 heures de formation en e-learning

Dans le cadre d'un programme intégré : 4 heures d'EPP + 6 heures de formation continue

PROGRAMME

Évaluation des connaissances

1. **Introduction**
2. **Définition de l'Examen Bucco-Dentaire**
3. **La connaissance du patient**
4. **La prévention auprès de la femme enceinte et du jeune enfant à venir**
5. **Dépistage des dysharmonies bucco-dentaires**
6. **Le diagnostic et la détermination du risque carieux**
7. **La prise en charge de la maladie carieuse**

Évaluation des connaissances

TARIF

De 198 € à 356.40 €

PRÉCISIONS SUR LE TARIF

Format **PROGRAMME INTEGRE : 356.40 euros**

Format **FORMATION CONTINUE : 198 euros**

CALENDRIER

SESSIONS EN PROGRAMME INTÉGRÉ (Formation continue + EPP) :

- **Session e-learning du 05 octobre 2026 au 28 février 2027**
- **Session e-learning du 09 novembre 2026 au 31 mars 2027**
- **Session e-learning du 23 novembre 2026 au 31 mars 2027**

SESSION EN FORMATION CONTINUE SEULE (SANS EPP) :

- **Du 1er octobre au 31 décembre 2026**

MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap** de l'UFSBD via l'adresse mail : referenthandicap@ufsbd.fr.

- Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

En début de formation : évaluation des connaissances pré-formation via un questionnaire en ligne

En cours de formation : évaluation des connaissances via des exercices de mises en pratiques

En fin de formation : évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction via un questionnaire en ligne

CHIFFRES CLÉS

- **Satisfaction apprenants :93 %** (satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 12 derniers mois)
- **97 stagiaires formés**(calcul basé sur le nombre de stagiaires formés sur les 12 derniers mois)

FINANCEMENT / PRISE EN CHARGE

DPC : selon les barèmes de l'ANDPC

Pour les praticiens libéraux > FIF PL : à hauteur de 125 euros

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL **fifpl.fr** au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

Pour les praticiens salariés > OPCO EP : selon barème annuel, renseignements sur www.opcoep.fr

*Formation susceptible d'être prise en charge

TUTORIELS PRISE EN CHARGE

Tutoriel DPC

Tutoriel FIFPL

Tutoriel OPCO EP

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

L'inscription est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la mesure des places disponibles.

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du formulaire complété et la notification d'inscription du DPC ou de votre règlement dans le cas d'une inscription hors DPC.

SPÉCIALITÉ

Prévention